

Les *Cacouacs* (1757) : un conte philosophique contre les « Lumières »

par Louis Medler

L'IDÉOLOGIE DES « LUMIÈRES » règne aujourd'hui en despote absolu. Les élèves de l'école prétendue « neutre » sont gavés de textes de Voltaire, Rousseau, Diderot, Condorcet et compagnie, mais n'ont pas droit à *une ligne* de leurs contradicteurs, même les plus talentueux. Guénéé, Barruel, Fréron, Gilbert, Moreau, Rivarol ou La Harpe (après sa conversion) ont le grand tort d'être dans le mauvais camp. Ils sont donc écartés au nom du pluralisme, exclus au nom de la Tolérance, interdits au nom de la Liberté de Pensée. Bien sûr, l'Éducation nationale prétend développer « l'esprit critique » des élèves. Mais pour elle, l'esprit critique s'identifie précisément avec l'idéologie des Lumières. Cette idéologie officielle échappe donc, par définition, à toute critique ! Je dirais même plus : la critiquer, c'est manquer d'esprit critique. Tandis que répéter mécaniquement les slogans officiels (« liberté de pensée », « tolérance », « laïcité »...) est la meilleure façon de prouver son indépendance d'esprit.

On est dans le 1984 d'Orwell, avec son système de novlangue (*newspeak*) : « La liberté, c'est l'esclavage ». Mais on est aussi au cœur du système des *Lumières* ¹. Jean-Jacques Rousseau avait donné la consigne :

Qu'il croye toujours être le maître et que ce soit toujours vous qui le soyez. Il n'y a point d'assujettissement si parfait que celui qui garde l'apparence de la liberté ; on captive ainsi la volonté même. Le pauvre [...] qui ne sait rien, qui ne peut rien, qui ne connaît rien, n'est-il pas à votre merci ? Ne disposez-vous pas

¹ — Dès 1797, La Harpe avait montré comment la manipulation du langage (la construction systématique d'une « langue inverse » par les « philosophes » des « Lumières ») avait mené à la Terreur. C'est le thème de son maître-ouvrage : *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire* (voir *Le Sel de la terre* 94, p. 176-180). — Blanc de Saint-Bonnet expliquait, un peu plus tard : « Ce qu'il y a de plus menaçant pour les peuples, après la Révolution, c'est la langue qu'elle a créée. Ce qu'il y a de plus redoutable, après les révolutionnaires, ce sont les hommes qui emploient cette langue, dont les mots sont autant de semences pour la Révolution. » Or cette langue est aujourd'hui celle de l'école, de l'administration et des médias !

par rapport à lui de tout ce qui l'environne ? N'êtes-vous pas le maître de l'affecter comme il vous plaît ? Ses travaux, ses jeux, ses plaisirs, ses peines, tout n'est-il pas dans vos mains sans qu'il le sache ? Sans doute, il ne doit faire que ce qu'il veut ; mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse ; il ne doit pas faire un pas sans que vous ne l'ayez prévu, il ne doit pas ouvrir la bouche que vous ne sachiez ce qu'il va dire ¹.

Appliquez au peuple ce que Rousseau dit ici de l'enfant, et vous avez la parfaite description de la démocratie moderne : l'autorité visible, connue de tous et pleinement responsable de ses décisions, a été remplacée par la manipulation occulte, mais le manipulé se croit « libre ». Et c'est au nom de la Liberté que les récalcitrants sont guillotins, incarcérés, ou au moins, réduits au silence. « Pas de liberté pour les ennemis de la Liberté ! » Terrorisme intellectuel puis institutionnel que Voltaire avait déjà théorisé en excluant de sa Tolérance ceux qui ne sont pas eux-mêmes « tolérants ».

Toute la Terreur, génocide vendéen compris, et tous les totalitarismes modernes sont déjà en germe dans l'idéologie des Lumières. Et le pire est sans doute encore à venir. On ne perd donc pas son temps à étudier les écrits (souvent prophétiques) des « contre-philosophes ». Après Barruel ², Guénée ³ et quelques autres ⁴, voici les *Cacouacs* de Moreau.

Jacob-Nicolas Moreau (1717-1803)

Né à Saint-Florentin (Yonne), le 20 décembre 1717, d'un père avocat, Jacob-Nicolas Moreau fut d'abord avocat lui-même, à Aix-en-Provence, puis

¹ — Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile*, livre II (*Ceuvres complètes*, Pléiade, Gallimard, 1969, p. 362-363). — Dans cette citation, le mot « enfant » a été omis – remplacé par le signe usuel [...] – pour favoriser une lecture politique de ces conseils pédagogiques. A qui contesterait le procédé, on suggère de réfléchir quelques instants sur le *Contrat Social* du même Rousseau. Que prône-t-il, sinon un totalitarisme brandissant la Liberté comme un drapeau pour entraîner et manipuler les foules ?

² — De BARRUEL (1741-1820), en plus des célèbres *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* (1797), dont le titre semble un hommage à celui de Moreau (*Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, 1757), il faut lire le *Discours sur les vraies causes de la Révolution actuelle* (1789), reproduit dans *Le Sel de la terre* 78, p. 154-167. — Sur Barruel, l'étude magistrale de Christian LAGRAVE (*Le Sel de la terre* 55, p. 210-232) donne l'essentiel, qu'on peut compléter avec *Le Sel de la terre* 28 (p. 59-65) et 96 (p. 61-88).

³ — De GUÉNÉE (1717-1803), plusieurs extraits des lettres à Voltaire ont été publiés dans *Le Sel de la terre* 64 (p. 61-70) et 77 (p. 163-172). — Sur Guénée, voir ce même *Sel de la terre* 77, p. 145-162 (« Un rabbin tire l'abbé Guénée du purgatoire, avec l'aide de Jack Lang »).

⁴ — Sur Élie FRÉRON (1718-1776) et Nicolas GILBERT (1750-1780), voir notamment *Le Sel de la terre* 77, p. 160-161. — Sur le père Charles-Louis RICHARD (1711-1794), voir le même numéro 77, p. 150 et 173-180. — Sur LA HARPE (1739-1803), qui avait été le protégé de Voltaire avant de se convertir en prison (1794) et de dénoncer la *langue révolutionnaire* (1797), voir *Le Sel de la terre* 94, p. 176-180. — Sur RIVAROL (1753-1801), voir dans le présent numéro la recension de ses œuvres complètes, récemment éditées chez Robert Laffont.

conseiller à la Cour des Aides de Provence (1741), et haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, dont il rédigea plusieurs documents publics à partir de 1755.

1757 : l'attaque anti-Cacouacs

En octobre 1757, le *Mercur de France* publiait un article anonyme intitulé « Avis utile, ou Premier Mémoire sur les Cacouacs ». L'auteur faisait mine de décrire un peuple lointain (« vers le quarante-huitième degré de latitude septentrionale, on a découvert nouvellement une nation de sauvages plus féroce et plus redoutable que les Caraïbes ne l'ont jamais été ») dans le but d'attaquer la tribu des *mauvaises langues* : ces *méchants* (*kakos*, en Grec) qui, sous prétexte de rire, égratignent continuellement leur prochain.

Mais c'est une œuvre d'une tout autre portée que Moreau fit paraître peu après aux Pays-Bas sous le titre *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*. Le mot *Cacouac*, qui désignait les moqueurs en général dans le premier article, changeait de sens. Au lieu d'une simple satire morale, il servait maintenant une attaque en règle contre les « Philosophes » des « Lumières ».

Moreau après 1757

Cette brillante charge contre les « Philosophes » eut un énorme succès, mais resta sans lendemain. Moreau rédigea ensuite des mémoires sur l'histoire diplomatique de son temps. A la demande du Dauphin (pour l'instruction de ses enfants), il rédigea des *Leçons de morale, de politique et de droit public, puisées dans l'histoire de notre monarchie* (publiées en 1773), puis, à la demande du précepteur du futur Louis XVI, *Les Devoirs du prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice* (1775), mais il ne poursuivit pas le combat, pourtant si bien engagé, contre Voltaire et ses complices.

Nommé historiographe de France en 1774, il créa un « dépôt des chartes » destiné à recueillir les textes officiels de l'histoire nationale. Son *Exposé historique des administrations populaires* (1789) dresse un tableau du rôle et des pouvoirs des assemblées locales sous l'Ancien Régime, à la veille de la tenue des États généraux.

Démis de toutes ses fonctions en 1790, il fut arrêté sous la Terreur, dans la nuit du 19 au 20 mars 1794 (29-30 ventôse an II), mais son âge lui valut d'être seulement placé en garde à vue (et non incarcéré). Libéré quelques jours après le 9 Thermidor, il mourut à Chambourcy le 29 juin 1804. Ses *Souvenirs* (publiés seulement en 1901) voient les causes profondes de la Révolution dans l'immoralité et l'impiété de la Cour sous le règne de Louis XV.